Aire d'étude	: Callac
Auteur(s)	: maître d'oeuvre inconnu
Cadastre	: 1968 G1 166
Commune	: Callac
Coord. Lambert	: 0174360 ; 1092950
Copyright	: © Inventaire général, 1968
Couverture	: toit à longs pans ; croupe ; pignon couvert ; pignon découvert ; noue
Date bordereau	: 1974
Date d'enquête	: 1968
Date mise à jour	: 1993/10/14
Date Mistral	: 1987 AVANT
Date protection	: édifice non protégé MH
Dénomination	: manoir
Département	: 22
Dossier	: individuel
Elévation	: élévation à travées
Escaliers	: escalier demi-hors-oeuvre ; escalier en vis sans jour
Etages	: 1 étage carré
Etude	: inventaire fondamental
Implantation	: en écart
INSEE	: 22025
Lieu-dit	: Kermabilou
Localisation	: Bretagne ; 22 ; Callac
Microfiche	: MICROFICHE (8/13 E5) ; MICROFICHE (3/13 G1) ; MICROFICHE (1/1 A5)
Microfiche Cemap	: 0220020105051 ; 0220012107011 ; 0220042301051
Murs gros-oeuvre	: granite ; grès ; schiste
Parties	: parties agricoles
REFERENCE	: IA00003270
Région	: Bretagne
sauvegarde Ref.	: 00003270
Siècle	: limite 15e siècle 16e siècle
Siècle bis	: 15e s. ; 16e s.
Statut propriété	: propriété privée
Titre courant	: Manoir
Toiture matériau	: ardoise
Zone Lambert	: Lambert1

22 (n° département) — CALLAC (commune)

KERMABILOU (lieu-dit) — 0 (adresse)

GUINGAMP (arrondissement) — CALLAC (canton)

(edifice ou ensemble contenant)

MANOIR (dénomination et titre de l'oeuvre)

Coordonnées. LAMBERT1 X = 17436 Y = 09295

Cadastre année : section : parcelle :

année : 1968 section : G1 parcelle : 166

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par DUCOURET

SITUATION: EN ECART

PARTIES_CONSTITUANTES: PARTIES AGRICOLES

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE,GRES,SCHISTE 2)COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION A TRAVEES

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS,CROUPE,PIGNON COUVERT,PIGNON DECOUVERT, NOUE

ESCALIERS: ESCALIER DEMI HORS OEUVRE,ESCALIER EN VIS SANS JOUR

HISTORIQUE_ET_CONCLUSIONS: LIMITE 15E SIECLE 16E SIECLE

Bibliographie : I.G.M.R.A.F. Région Bretagne. Le Manoir en Bretagne (1380-1600). Paris : Imprimerie Nationale. Edition 1993, pp. 141, 67.

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE (S) ANTERIEUR (S).

./.

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

./.

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

Dès 1502 on trouve un aveu mentionnant l'existence du manoir de Kermabilo (Cf. A. D. Finistère 5 H 459).

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTIONS - CHANGEMENT D'AFFECTATION

Les principales transformations, notamment l'abaissement de l'élévation du manoir, pourraient correspondre aux réparations dues après la révolte de 1675, bien qu'aucun dommage précis ne soit mentionné contre ce manoir. (Cf. Le Moine op. cit. p. 535).

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

(Cf. Photos nº 1, 2).

Le manoir et ses dépendances forment un ensemble isolé au

sommet d'une colline boisée orientée au Nord-Est.

Le corps de logis est aspecté au Sud et s'ouvre sur une cour grossièrement carrée longée à l'Ouest par un commun. Un second commun se trouve, en dehors de la cour au Sud-Est.

Le puits (Cf. Sous-dossier) est à quelques mètres au Nord. L'accès se fait par un chemin qui longe le pignon Est du logis. On pénètre dans la cour par un portail monumental (le mur où il était intégré a disparu) composé d'une porte cohcère en plein cintre, chanfreinée, accostée au Nord, d'une porte piétonne en plein cintre et chanfreinée également.

2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Le manoir présente plusieurs appareils selon les constructions originelles ou les adjonctions.

La face Sud présente un gros appareil de granit et de grès taill mais irrégulier, à l'Ouest de la tour d'escalier. La partie Est est plus irrégulière.

La tour est en granit très soigneusement taillé et bien appareillé.

Les pignons et la face Nord ont un appareil médiocre de moëllons de grès et de schiste.

Les encadrements et les chaînages de granit sont très soignés.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES

Parti Général

Bâtiment à étages, de plan rectangulaire, double en profondeur. Une tourelle d'escalier est construite en demi-hors-oeuvre en façade antérieure. Parti de hauteur assez affirmé.

Plan

(Cf. Relevé Graphique).

Ensemble de plan rectangulaire divisé par un mur de refend longitudinal.

Les parties antérieures et postérieures sont divisées transversalement par deux murs délimitant un vestibule en partie antérieure, un couloir en partie postérieure.

La tourelle d'escalier, de plan circulaire, contenant un escalier en vis, est construite au droit du mur de refend Est, aux trois quart dans-oeuvre ; on y accède du vestibule.

Vestibule et couloir desservent les pièces latérales ; la pièce Nord-Est sous appentis est desservie par une porte ouverte dans le vestibule.

De l'extérieur on accède dans le manoir par une porte axiale.

en façade antérieure, donnant dans le vestibule, par une porte axiale en façade postérieure donnant dans le couloir et par une porte ouverte dans le mur Est de l'appentis Nord-Est.

A l'étage le plan des parties antérieure et postérieure change car les couloirs disparaissent avec la suppression du mur de refend Ouest les pièces latérales antérieures communiquent par l'escalier ; chacune d'elles communiquent avec les combles des appentis Nord-Ouest et Nord-Est.

Dans le comble, deux pièces antérieures sont desservies par l'escalier ; elles ne communiquent pas entre elles.

On remarque que le mur Ouest du manoir est très épaissi ; la partie Est du mur de refend longitudinal ne prolonge pas exactement la partie Ouest ; les murs de l'appentis Nord-Est sont moins épais.

Coupes

Coupe transversale

Edifice à trois niveaux dans la partie antérieure, deux niveaux dans la partie postérieure.

Les planchers des combles des pièces de la partie postérieure sont au même niveau que ceux des pièces de la partie antérieure avec lesquelles elles communiquent.

Coupe longitudinale

(Cf. Relevé Graphique).

Les niveaux des pièces antérieures du logis ne correspondent pas : le plancher des pièces Est des niveaux supérieurs est plus bas que celui des pièces Ouest. Cela correspond, dans l'escalier, à l'emplacement des portes, jamais sur le même palier.

En outre la hauteur sous plafond des pièces Est est inférieure à celle des pièces Ouest.

Le comble Ouest a un léger surcroît, alors que le comble Est a un surcroît très important.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade Sud

(Cf. Photo nº 3, 4).

Composition irrégulière sur deux niveaux, de part et d'autre de la tourelle d'escalier en demi-hors-oeuvre, décalée vers l'Est.

Partie Ouest

La porte d'entrée s'ouvre immédiatement à l'Ouest de la tourelle : porte en arc brisé, moulurée d'un large cavet entre deux tores ; les piedroits sont chanfreinés et portent à leur base une moulure prismatique ; l'arc est souligné d'une archivolte à retours horizontaux, armé de crochets végétaux et d'un fleuron.

A l'Ouest s'ouvrent deux fenêtres rectangulaires à linteau orné de deux accolades, surmonté d'un arc de décharge ; les piedroits sont moulurés d'un cavet ; l'une des fenêtres conserve une traverse et un demi-meneau, son linteau n'est pas monolithe.

Deux fenêtres s'ouvrent à l'étage ; une fenêtre étroite à linteau monolithe orné d'une accolade, piedroits en cavet ; une fenêtre plus large , à linteau orné de deux accolades, et piedroits en cavet.

La tourelle

La tourelle s'élève sur une plinthe moulurée d'un talon renversé. Une travée axiale de trois fenêtres rectangulaires lui donne jour.

Partie Est

Au rez-de-chaussée s'ouvre une petite fenêtre chanfreinée. A l'étage s'ouvre une fenêtre à linteau orné de deux accolades et piedroits en cavet, située sous le niveau des fenêtres de la partie Ouest. Au-dessus, une fenêtre obturée.

Sous le toit restes d'une corniche en cavet.

Façade Nord

(Cf. Photo n° 5, 6).

La façade est celle des deux appentis.

L'appentis Nord-Ouest : deux fenêtres rectangulaires dont l'une a son linteau orné d'une accolade.

L'appentis Nord-Est est moins élevé ; son mur Nord est ouvert d'une porte plein cintre moulurée d'un cavet, et de deux petites fenêtres ; son toit naît sous le sommet du mur de refend longitudinal, qui présente près de l'angle Nord-Est une petite fenêtre rectangulaire. Départ d'une corniche en cavet.

Façade Est

(Cf. Photo nº 1)

Mur-pignon aveugle portant une souche de cheminée ; les pierres d'assise des rampants, portées par la corniche des murs latéraux, sont sculptées en demi-relief d'animaux (chiens).

Le mur Est de l'appentis est un demi-pignon, ouvert d'une porte et d'une fenêtre rectangulaires.

A l'angle Nord-Est du corps de logis apparait le piedroit d'un portail disparu ou déplacé.

Façade Ouest

(Cf. Photo nº 6)

Mur gouttereau aveugle prolongé par le demi-pignon de l'appentis

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Toit

Le corps principal est couvert d'un toit à deux versants, discontinus. En effet, il y a un changement de niveau du faîtage, au droit du mur de refend Est.

La partie Ouest se termine par une croupe ; couverture en ardoise.

La partie Est est couverte en fibro-ciment.

La tourelle est couverte par le prolongement du versant Sud de la partie Ouest.

L'appentis Nord-Ouest est couvert par le prolongement du versant Nord.

La toiture de l'appentis Nord Est, à un seul versant à forte pente, nait sous le niveau du toit du corps principal.

Souches de cheminée sur chaque pignon et sur le mur de refend du corps principal ainsi que sur le rampant de l'appentis Nord-Ouest.

Charpente

La charpente de la partie Est est refaite.

Partie Ouest : la croupe est moderne.

Cinq fermes à arbalétriers, poinçon et entrait retroussé ; deux cours de pannes de chaque côté et une panne faîtière.

Appentis Nord-Ouest : 4 arbalétriers portent cinq pannes.

Appentis Nord-Est : inaccessible.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

Rez-de-chaussée

a) partie antérieure

- Vestibule

(Cf. Photo n° 7, 8).

La voussure de la porte Sud est surbaissée, à claveaux ; la porte donnant sur la cage d'escalier et la porte percée dans le mur de refend Est sont identiques : linteau monolithe mouluré en accolade, portant sur des sommiers en cavet, piedroits à griffe, chanfrein autour de la porte.

Les portes ouvertes dans le mur d'angle Nord-Est et dans le mur Nord sont identiques : portes en arc brisé, l'une à deux claveaux, l'autre à trois claveaux, encadrement mouluré d'un cavet.

Le mur Ouest moderne est ouvert d'une porte rectangulaire.

- Pièce d'habitation Sud-Ouest

(Cf. Photo nº 9)

Elle est divisée en pièces secondaires par des cloisons de bois modernes.

Le sol est en ciment, comme le vestibule ; le plafond est moderne.

Le mur Sud est percé de deux fenêtres ébrasées jusqu'au plancher.

Contre le mur Ouest affleure une cheminée axiale (Cf. Sous-dossier).

La pièce communique avec l'appentis Nord-Ouest par une porte en arc brisé.

- Remise Sud-Est

Sol en terre battue. Des poutres transversales supportent directement le plancher de l'étage.

Mur Sud percé d'une fenêtre rectangulaire ébrasée à voussure plein cintre.

Murs Est et Nord aveugles.

Mur Ouest, porte du couloir rectangulaire à linteau monolithe, précédée d'une voussure surbaissée.

b) partie postérieure

- couloir secondaire -

Sol en terre, plafond en planches.

Mur Nord percé d'une porte rectangulaire à voussure plein cintre ébrasée.

Mur Ouest : porte rectangulaire à linteau de bois.

Mur Est aveugle.

Mur Sud percé d'une porte sur le vestibule, en arc brisé.

- Appentis Nord-Ouest

(Cf. Photo nº 11)

Sol en terre battue. Plafond : des poutres transversales soutiennent le plancher de l'étage ; elles reposent côté Sud sur des corbeaux, par l'intermédiaire d'une lambourde longitudinale.

Mur Sud percé d'une porte sur le logis de même forme que vue du logis.

Mur Est ouvre sur le couloir par une porte rectangulaire.

Mur Nord : deux fenêtres à linteau de bois ébrasées jusqu'au sol, avec des bancs sur les côtés. Leurs voussures sont en plein cintre déprimé.

Contre le mur Ouest, cheminée axiale (Cf. Sous-Dossier) et crédence chanfreinée rectangulaire.

- Appentis Nord-Est : étable

Une porte dans l'angle Sud-Ouest, une dans le mur Est, deux fenêtres l'éclairent par le mur Nord.

Etage

Pièce Sud-Ouest

(Cf. Photo nº 10)

On entre dans la tour par une porte rectangulaire Est. La pièce est éclairée par deux fenêtres Sud identiques : elles sont rectangulaires, ébrasées jusqu'au sol, ont un banc de granit sur les côtés, les voussures sont en arc surbaissé.

Entre les deux fenêtres, trois gros corbeaux sculptés de personnages en buste, sans doute des réemplois. A mi-hauteur du mur-pignon Ouest, décrochement horizontal.

Une porte à chanfrein concave, en arc brisé à trois claveaux, permet la communication avec la pièce Nord-Ouest.

Dans l'axe du mur Est, petite cheminée en granit à linteau et jambages monolithes.

Poutres transversales portent plancher des combles, avec des solives

Pièce Sud-Est

(Cf. Photo nº 12)

Accès à l'escalier par une porte Ouest rectangulaire. Eclairage par une fenêtre Sud rectangulaire ébrasée jusqu'au sol, à voussure surbaissée.

Contre le mur Est, cheminée axiale (Cf. Sous-dossier).

Mur Nord percé d'une porte en plein cintre (cachée par une armoire). Mur Ouest aveugle.

Plafond récent.

Pièce Nord-Ouest

Charpente en appentis, apparente (combles et couvertures).

Mur Sud : voussure de la porte en plein cintre.

Mur Est : aveugle.

Mur Nord : surcroît

Mur Ouest : cheminée affleurée à linteau à crossettes, sur consoles biaises. Jambages à ressaut. Petite ouverture rectangulaire au Sud.

Pièce Sud-Est

Inaccessible

Combles

Pièce Sud-Ouest

Comble à léger surcroît ; hotte de cheminée au pignon Ouest.

Pièce Sud-Est

Mur Sud : trace d'une large ouverture obturée.

Mur Est : cheminée affleurée en granit à manteau à crossettes, consoles biaises, piedroits à ressaut.

L'escalier

(Cf. Photo nº 8, 14, 15).

La cage d'escalier est circulaire.

Escalier en vis, tournant à droite, à marches portant noyau.

Trois révolutions : la première révolution se termine par un palier donnant accès à la pièce Sud-Est de l'étage ; la deuxième est interrompue à mi-hauteur par un palier désservant la pièce Sud-Ouest de l'étage ; la porte du comble Sud-Est ouvre directement sur l'escalier, sans palier ; à mi-hauteur de la troisième révolution s'ouvre la porte du comble Sud-Ouest.

L'escalier s'interrompt quelques marches plus haut.

Les marches sont monolithes, en granit, à revers délardé ; hauteur : 20 cm Longueur 145 cm.

Les différentes portes sont identiques à la porte d'accès de la tourelle (cf. Vestibule).

La cage est couverte par le prolongement du versant de la toiture principale.

Eclairage par trois fenêtres superposées, orientées au Sud.

III - NOTE DE SYNTHESE

Le Manoir de Kermabilo à subi deux transformations importantes, qui en modifient le plan et les élévations.

1) Le manoir était originellement plus élevé ; ce fait est mis en évidence par l'arrêt brutal de l'escalier au dessus du dernier palier actuel et par la fenêtre obturée en façade Sud (porte orientale) amputée de sa partie supérieure.

* sur l'emplacement d'appentis plus anciens, sans doute d'origine - cf. portes d'accès partant de l'entrée ...

*

2) Les deux appentis en façade postérieure sont rajoutés ; les collages apparaissent nettement sur les deux pignons Est et Ouest ; ces deux constructions sont probablement contemporaines.

D'autre part les deux pignons Est et Ouest ont été remontés ; ils étaient primitivement en grand appareil de granit qui apparait encore près des angles et à la base des murs.

Le manoir primitif était donc une construction élevée comportent trois niveaux , à plan ~~simple~~ double en profondeur divisé par un mur de refend (arrière-de-chaussée) transversal. La différence des niveaux des parties orientale et occidentale semble être la disparition primitive ; en effet la tourelle d'escalier, y compris les ouvertures et les paliers, est une construction très homogène, dont l'appareil est parfaitement liaisonné avec celui des deux parties latérales.

Le parti de hauteur très affirmé, le décor de la porte d'entrée les fenêtres à meneau et traverse indiquent une construction se situant aux alentours des années 1500.

IV - DOCUMENTATION

1 - SOURCES

Manuscrites

A. D. Côtes du Nord - Série H - Fief de Callac - carton 2 - Déclaration de Jean François Henry de Franquelot pour

les terres et le manoir de Kermabilo dont il hérite de son père le 8 mai 1780.

A. D. Finistère - Série H 5 H459 - Mention d'un aveu du 24 Mars 1502 concernant le manoir de Kermabilo.

5 H471 - Parmi les actes passés devant les notaires de Callac, mention d'un acte donnant Malo de Novet comme propriétaire de 1682 et 1697.

Ms B. N. Rennes Ms 15 497 - Ms de Missirien. Les Monstre généralle des nobles et anoblis subjectz aux armes de l'arrière bres en l'évêché de Cornouailles touz.... à Quimper Corentin... le 26e jour d'avril 1554.
p. 284 - Mention de François du Bois, sieur de Kermabilo.

Imprimées

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

LE MOINE (Jean) .- La révolte dite du papier timbré ou des bonnets rouges en Bretagne en 1675.- A. Bretagne - T. XII, 1896-1897 p. 535.

3 - REPERTOIRES - DICTIONNAIRES

FROTIER DE LA MESSELIERE (Henri) .- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord..

.- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949, In 8° pp. 23 - 24.

COURCY (Pol Potier de) .- Nobiliaire et Armorial de Bretagne... - 3ème édition, 1890 - t. I p. 324 (Franquetot) t. II p. 210 et p. 282 (de Névet et du Ponthou).

4 - DOCUMENTS DE REFERENCE

FROTIER DE LA MESSELIERE (Henri).- Le Poher, Finistère et Côtes du Nord.... Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949 In 8° p. 31 pl. 13 (croquis de 1931).

V - ANNEXE

Liste des propriétaires

En 1554 — François du Bois est le propriétaire du manoir. (Cf. Ms B. M. Rennes Ms 15497 p. 285).

Puis — Frotier de la Messelière l'attribue aux du Ponthou, aux de la Haye et de Nevet. (Cf. Frotier op. cit. p. 24).

Le blason de la cheminée, portant trois croissants peut être celui des du Ponthou dont les armes étaient d'azur à trois croissants de Gueule. (Cf. COURCY op. cit. t. 2 p. 282).

De 1675 à 1697 — Diverses sources mentionnent la famille de Nevet propriétaire du manoir.

En 1675 c'est l'abbé de Nevet.

En 1681 et 1697 il s'agit de Malo de Névet. (Cf. A. D. Finistère - Série H).

En 1780 — le duc Jean François Henry de Franquelot hérite de la seigneurie et du manoir de Kermabilo. (Cf. A. D. Côtes du Nord - Série H carton 2).

Il est probable que le manoir soit passé dans la famille Franquetot en 1729. En effet, la famille de Névet fond dans celle-ci en 1729 (Cf. COURCY op. cit. t. II p. 210)

Dessin Rond 1939

portail et cheminée démolis

Kermabilio en Callac

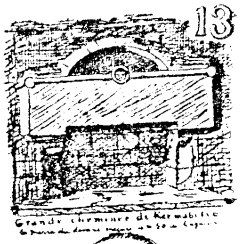

Grotesques sculptés au 1er étage de Kermabilio en Callac

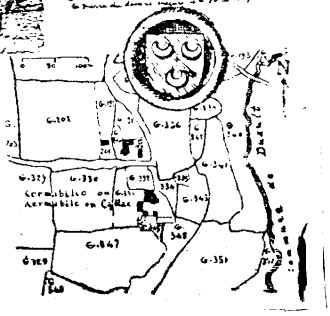

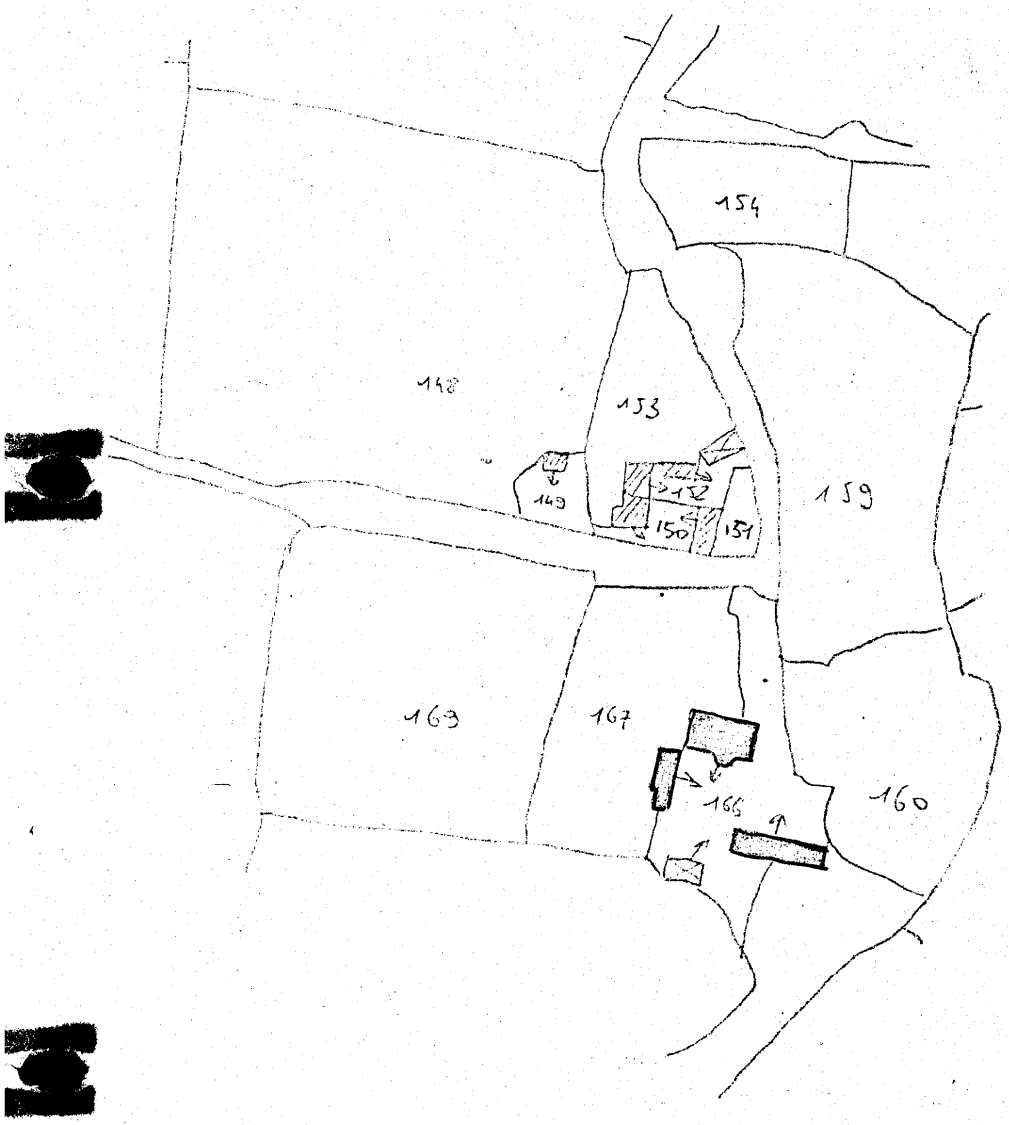

Kermabilo

en CALLAC 22

1968

G 1

1/2500

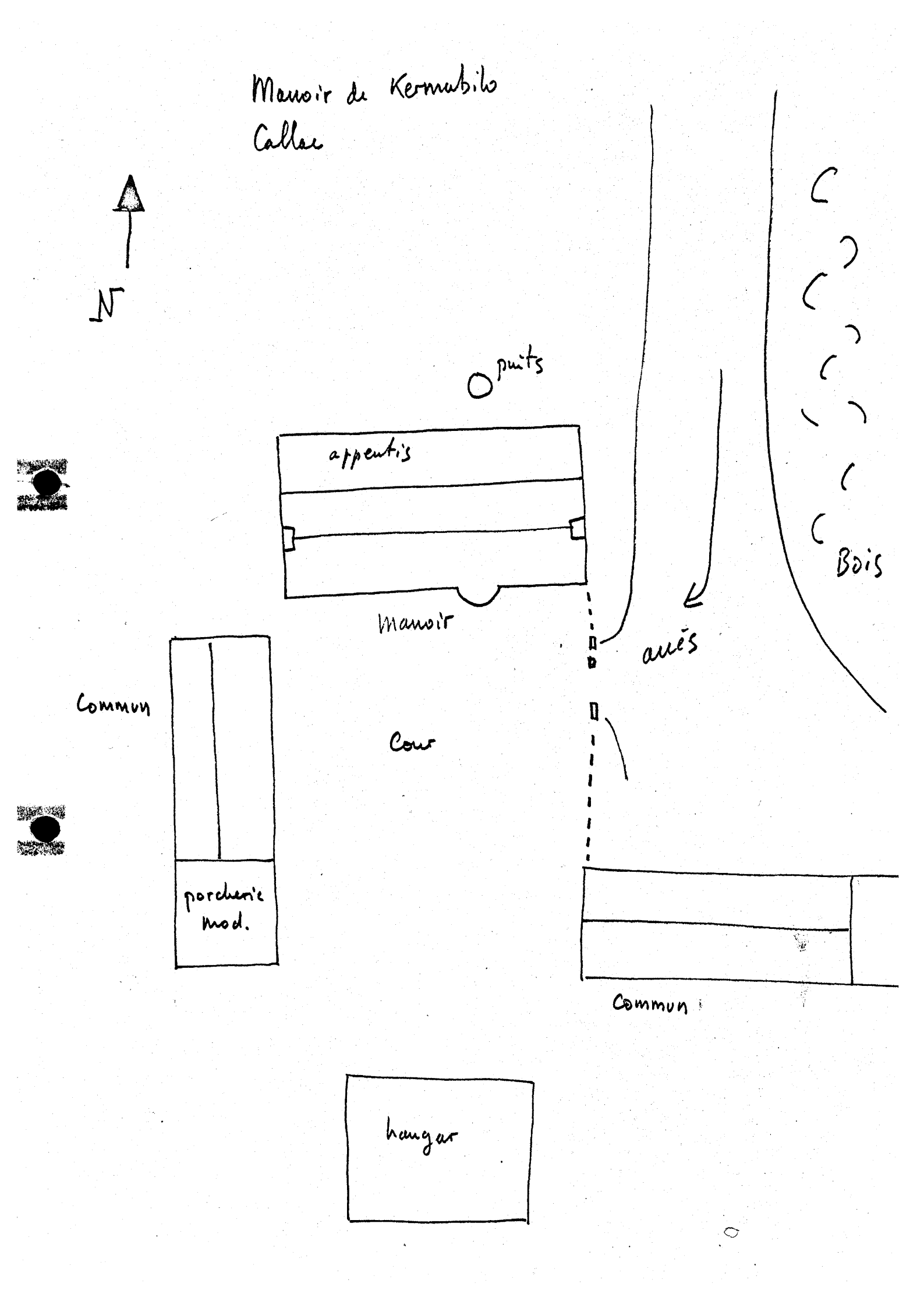
Manoir de Kermabilo
Callac
N
puits
appentis
manoir
accès
Bois
Commun
Cour
porcherie
mod.
Commun
hangar

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

I) Plan

2) Coupe transversale

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILOU

Plan et coupe

Cliché DAGORN

76.22.97 P

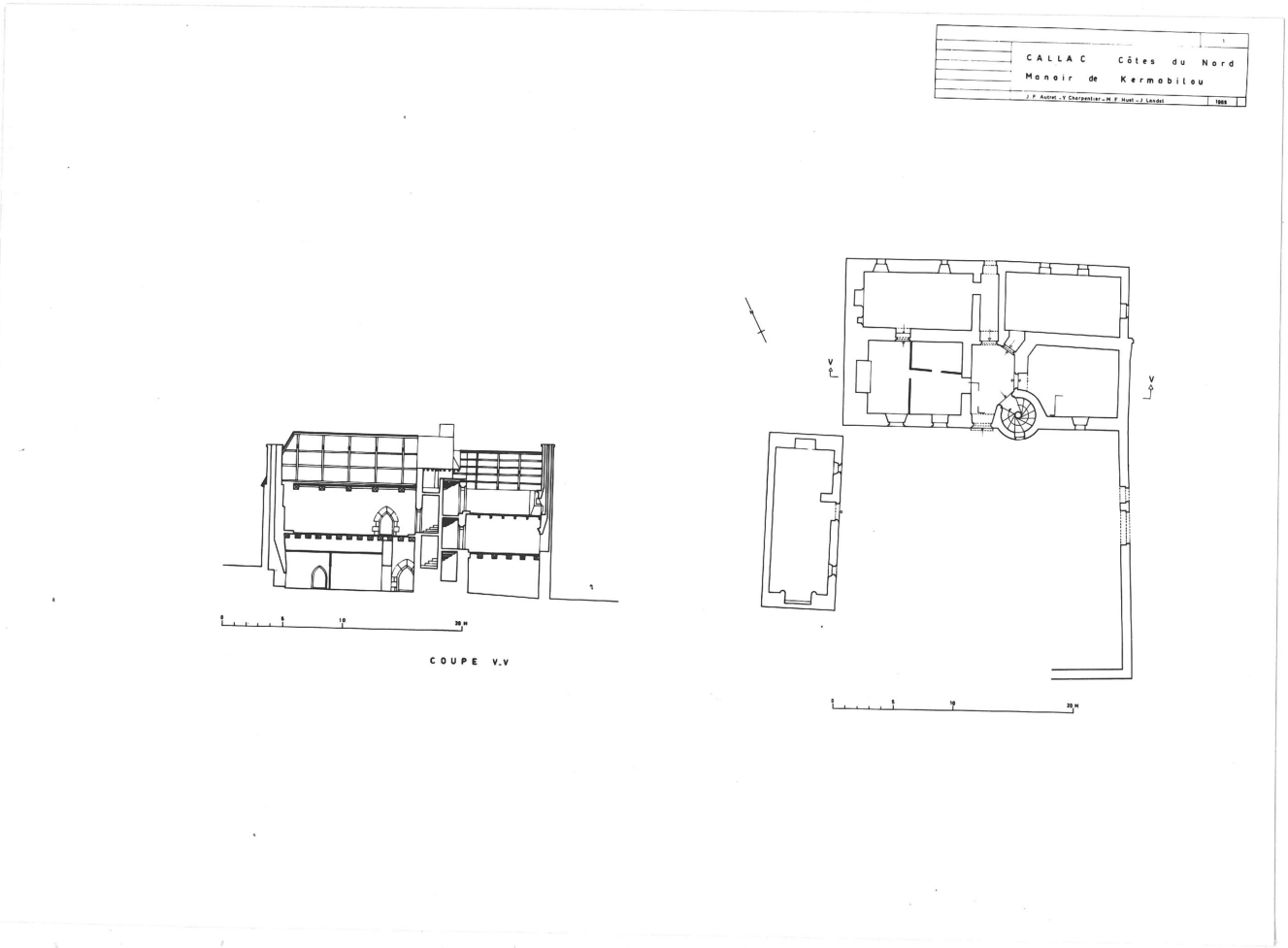

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

Relevé photogrammétrique	83.22.296 P
- Vue aérienne prise du Nord-Ouest	7I.22.05 VR
- " " " "	7I.22.04 VR
- " " " Sud-Est	7I.22.03 VR
- " " " Sud	7I.22.02 VR
- " " " "	7I.22.0I VR
1 - Pignon Est et portail	68.22.I833 V
2 - Vue générale vers l'Est	68.22.I822 V
3 - Façade Sud	68.22.I803 V
4 - Façade Sud, détail : porte d'entrée.	68.22.I805 V
5 - Face Nord	68.22.I823 V
6 - Vue Nord-Ouest	68.22.I824 V
7 - Couloir d'entrée : vue générale.	68.22.I807 V
8 - couloir d'entrée : mur Est	68.22.I806 V
9 - cheminée de la pièce Ouest du rez-de-chaussée	68.22.I8I4 V
I0- Corbeaux. Pièce d'étage Ouest	68.22.I8I2 V
11- Cheminée du cellier	68.22.I8I0 V
12- Cheminée de la pièce Est à l'étage	68.22.I8II V
13- Escalier	68.22.I808 V
14- Escalier, porte de l'étage	68.22.I809 V
15- Bâtiment de communs Ouest	68.22.I834 V
16- Bâtiment de communs Ouest : cheminée.	68.22.I8I3 V
17- Bâtiment de communs Sud-Est	68.22.I825 V

22 **CALLAC**

MANOIR DE KERMABILO

Relevé photogrammmétrique

83.22.296 p - cliché BOUTROUX/ARTUR

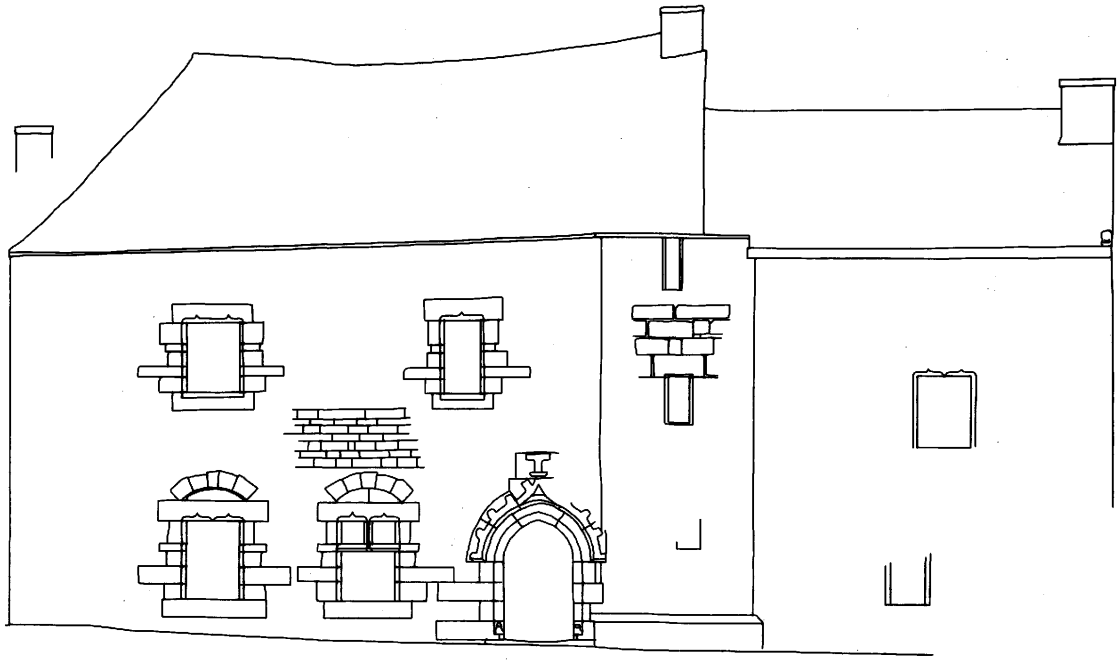

FRANCE - COPYRIGHT INVENTAIRE GENERAL - RESTITUTION MICHEL ANORY

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Vue aérienne prise de ~~Nord~~ Ouest ?!

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.05 VR

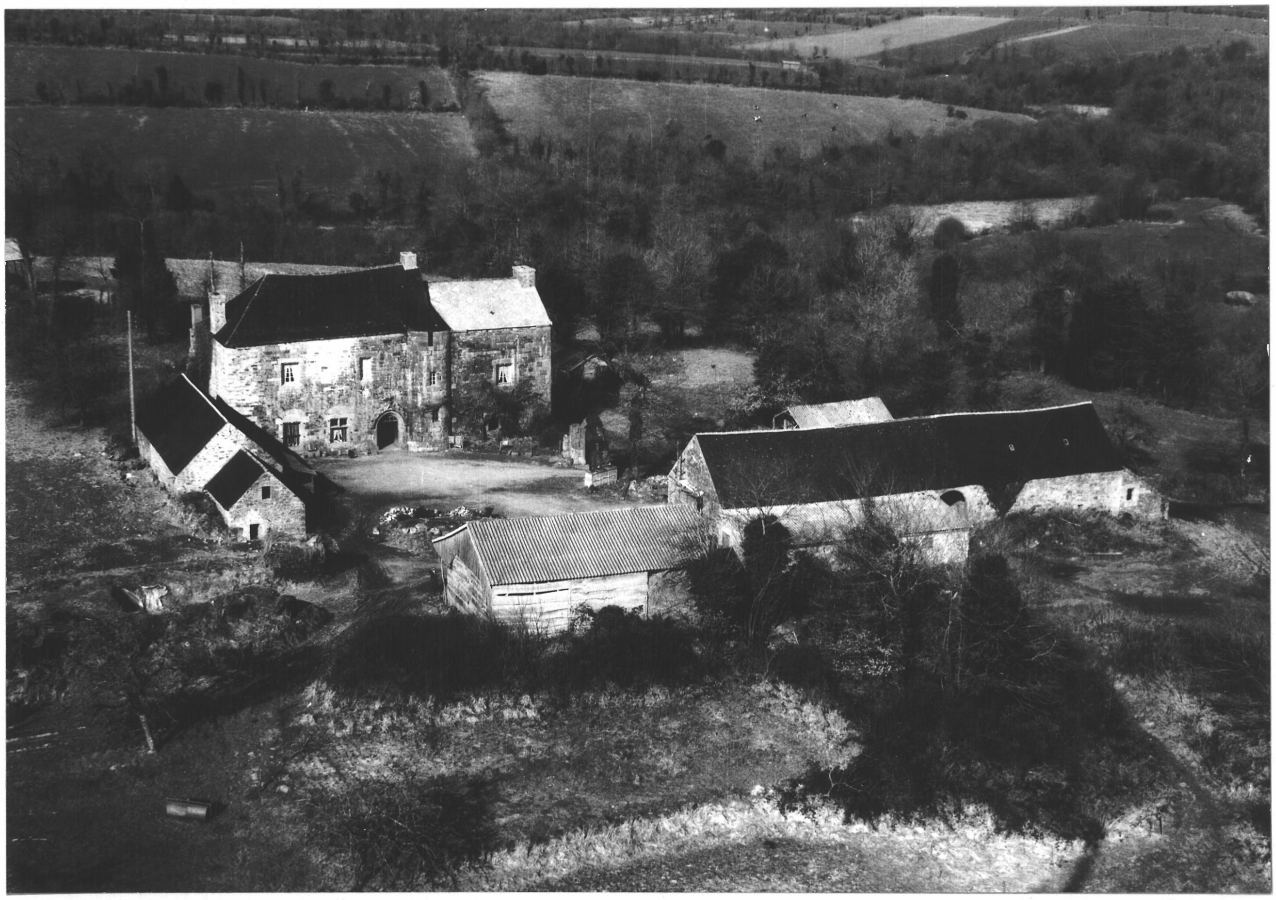

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Vue aérienne prise de l'Ouest

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.04 VR

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Vue aérienne prise du Sud-Est

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.03 VR

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Vue aérienne prise du ~~Sud~~ l'ouest

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.02 VR

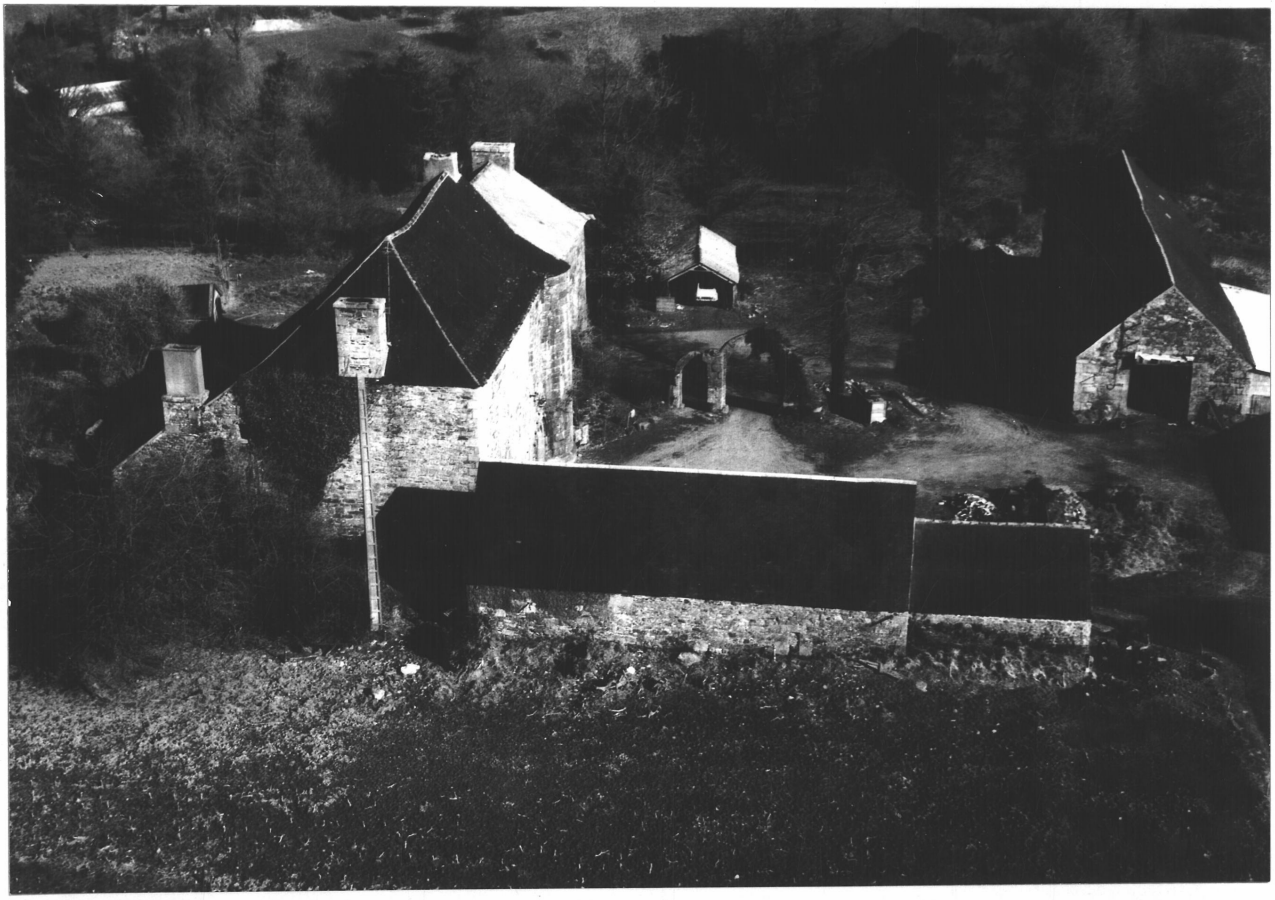

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Vue aérienne de situation prise du ~~Sud~~ nord

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.0I VR

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Pignon Est et portail
d'accès à la cour

Cliché DAGORN

68.22.I833 V

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Vue générale vers l'Est

Cliché DAGORN

68.22.I822 V

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Façade Sud

Cliché DAGORN

68.22.I803 V

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Façade Sud, détail :
porte d'entrée

Cliché DAGORN

68.22.I805 V

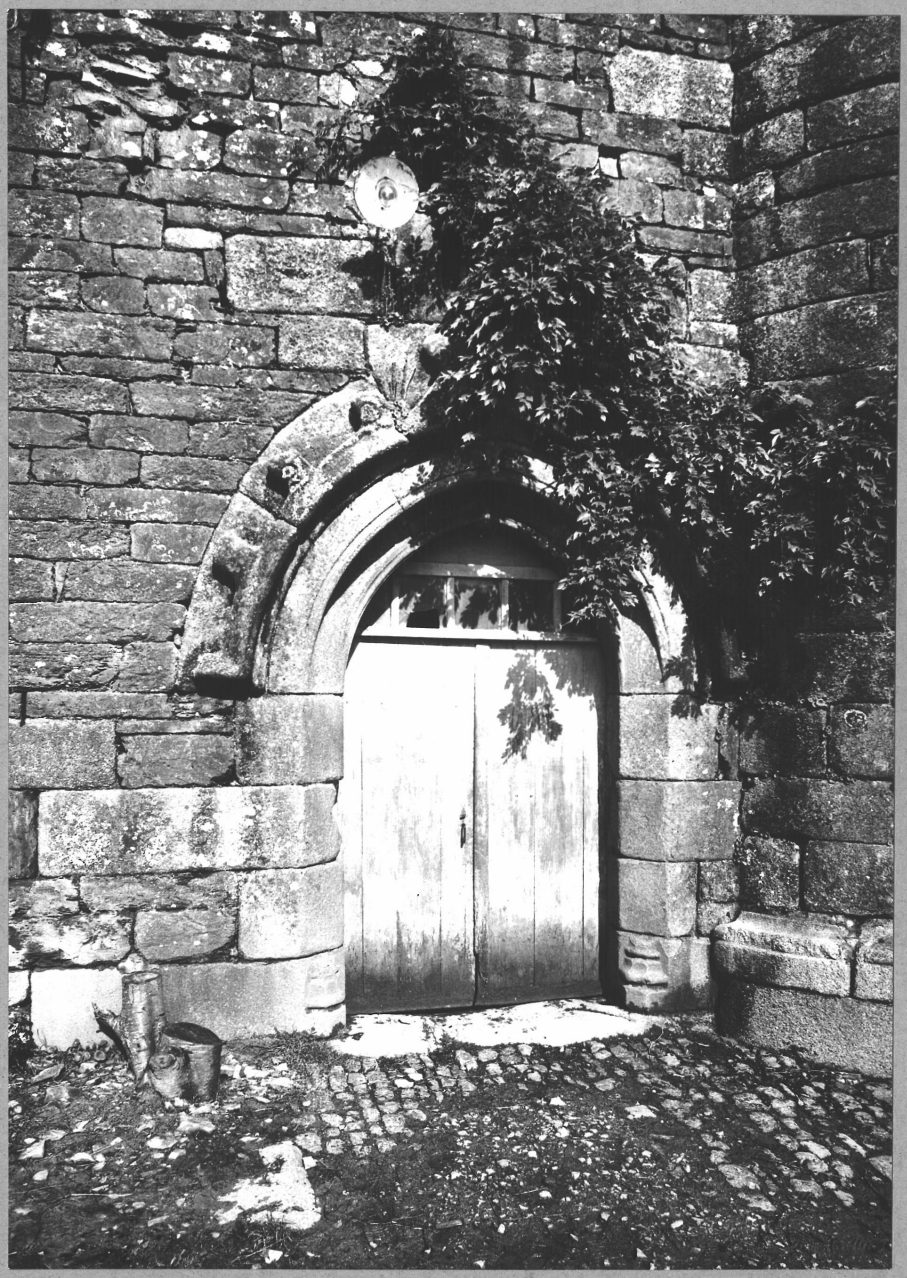

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Face Nord

Cliché DAGORN

68.22.I823 V

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Vue Nord-Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I824 V

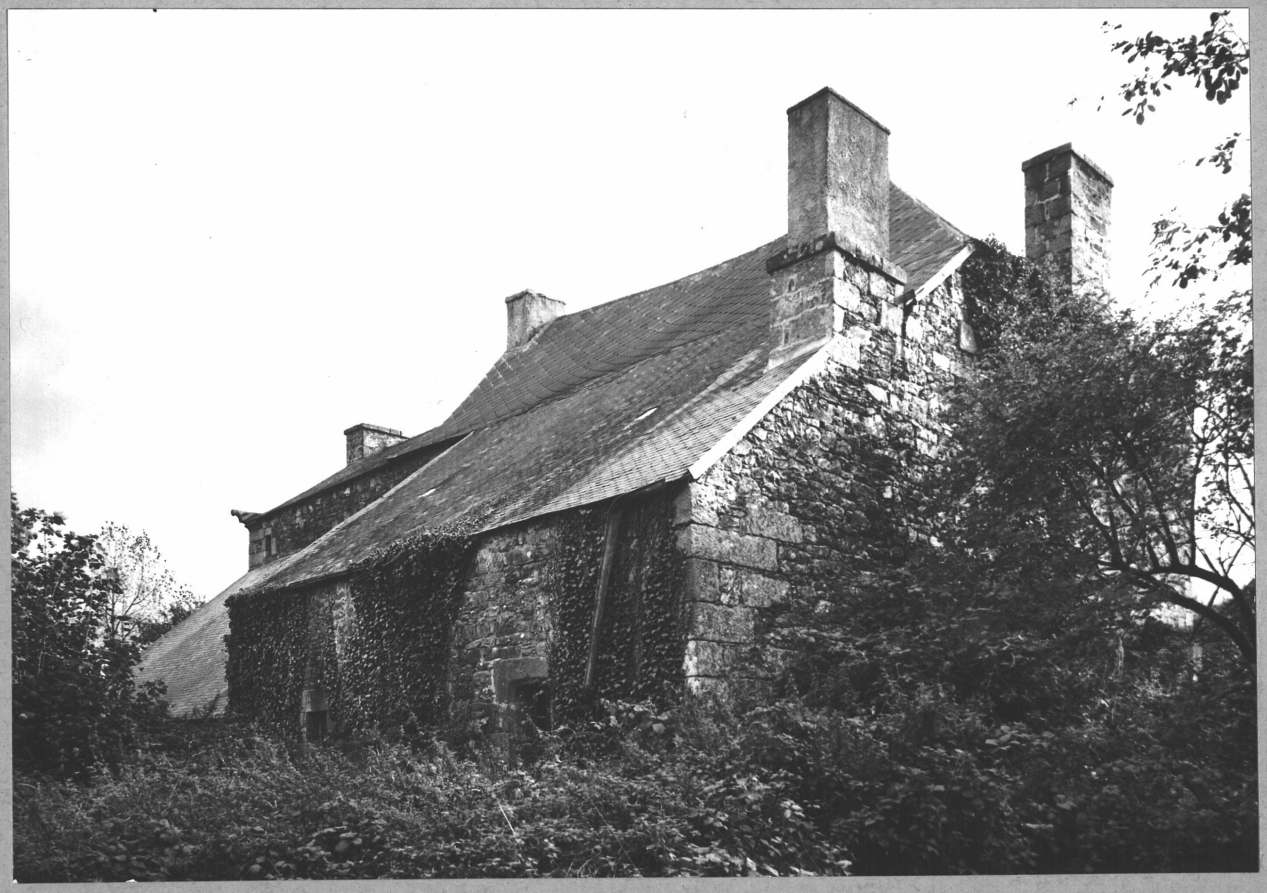

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Couloir d'entrée
Vue générale

Cliché DAGORN

68.22.I807 V

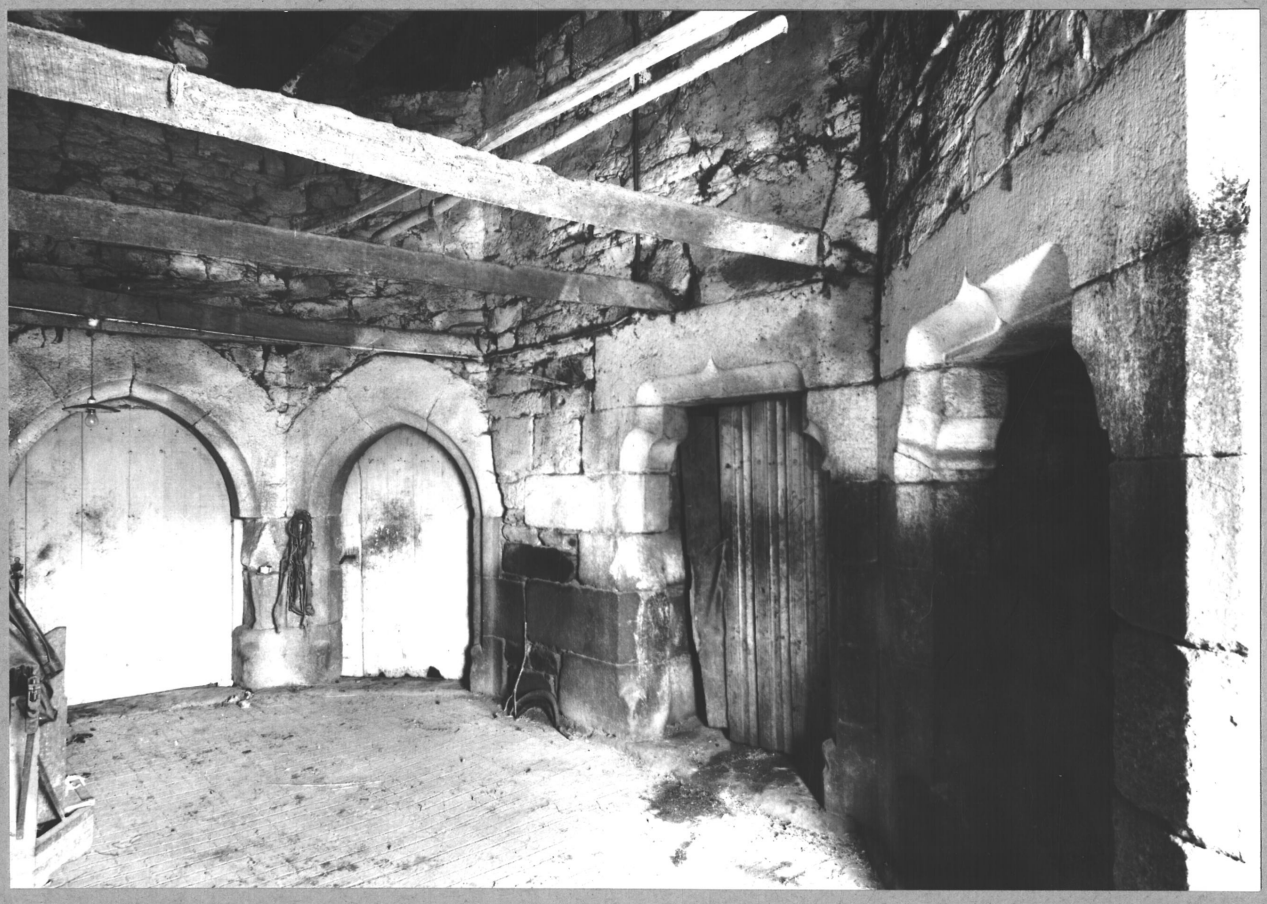

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Couloir d'entrée -mur Est

Cliché DAGORN

68.22.I806 V

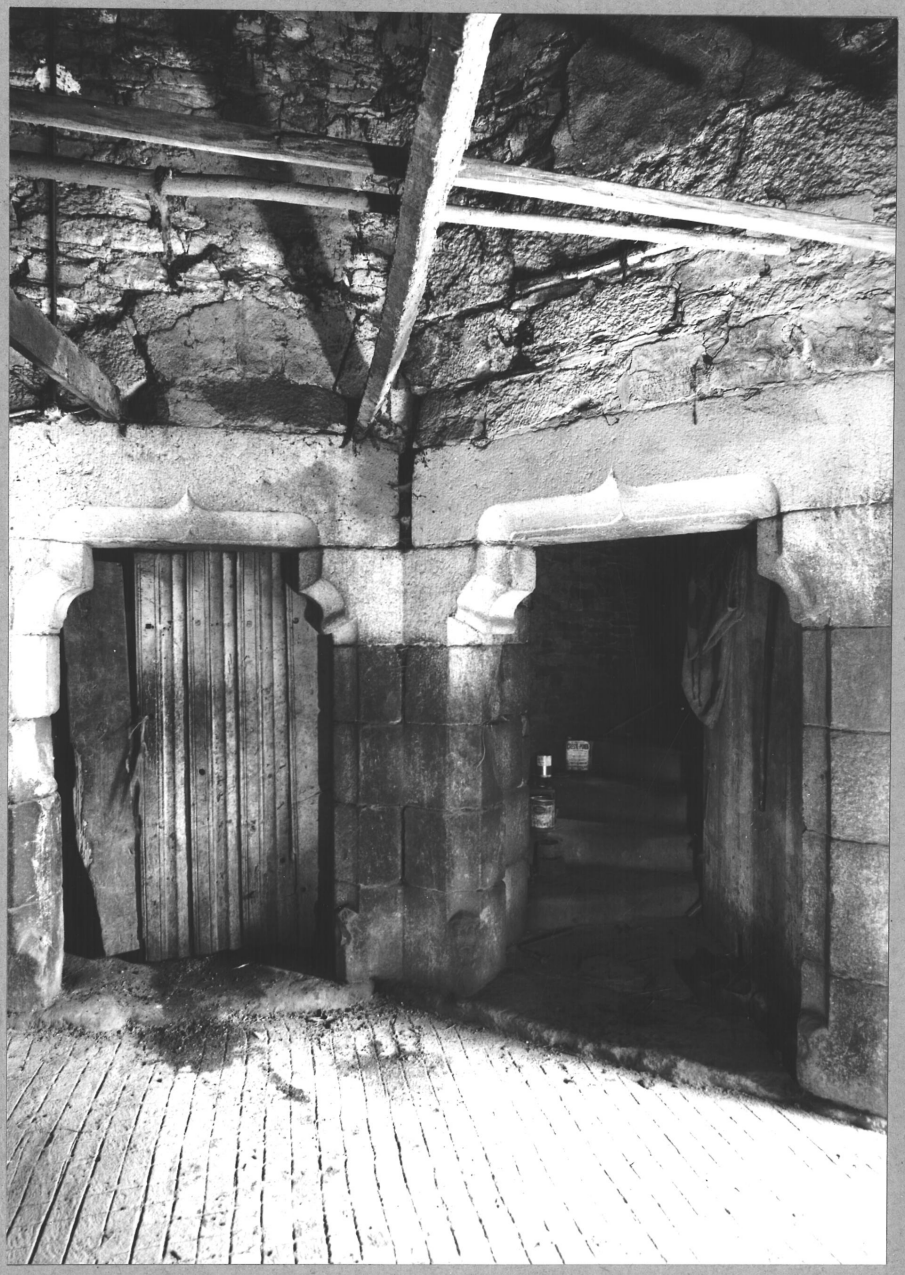

22 CALLAC KERMABILO
MANOIR 35.01

CHEMINEE 39.06

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée, pignon Ouest.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 18.7.1968

Par PAVIS-HERMON Qualité ENQUETEURS

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

Situation dans l'édifice : rez-de-chaussée - pignon Ouest du manoir.

Matériaux : granit.

Dimensions :

Hauteur : 175 cm

longueur : 500 cm.

Cheminée affleurée monumentale, en partie obturée. Restent visibles, le manteau à crossettes surmonté d'une corniche moulurée en doucine interrompue en son axe par un médaillon à trois croissants de lune et terminée par deux médaillons plats.

Corbeaux plats à angle inférieur abattu.

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Cheminée de la pièce
Ouest du rez-de-chaussée

Cliché DAGORN

68.22.I8I4 V

22 CALLAC KERMABILO
MANOIR 35.01

CHEMINEE 39.06

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : .....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 18.7.1968

Par PAVIS-HERMON Qualité ENQUETEURS

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

(Cf. Photo n° 11)

Situation dans l'édifice : rez-de-chaussée de l'appentis Nord-Ouest, mur Ouest.

Matériaux : granit.

Dimensions :

Hauteur : 140 cm

Longueur : 210 cm.

Cheminée affleurée, à manteau monolithe surmonté d'une corniche en cavet. Jambages chanfreinés à ressaut : le ressaut supérieur forme une console en quart de rond, le ressaut inférieur est concave.

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Corbeaux- Pièce
d'étage Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I8I2 V

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Cheminée du cellier

Cliché DAGORN

68.22.I8IO V

22 CALLAC KERMABILO
MANOIR 35.01

CHEMINEE 39.06

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Etage. Mur Est de la pièce Est

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 18.7.1968

Par PAVIS-HERMON Qualité ENQUETEURS

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

Situation dans l'édifice : étage : mur Est de la pièce Est

Matériaux : granit

Dimensions : Longueur : 320 cm

Hauteur : 175 cm

Cheminée affleurée à manteau monolithe bordé d'une corniche en cavet, supporté par des corbeaux plats à angles abattus.

Jambages chanfreinés à ressaut : ressaut supérieur en quart de rond, ressaut inférieur en doucine.

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Cheminée de la pièce
d'étage Est

Cliché DAGORN

68.22.I8IIV

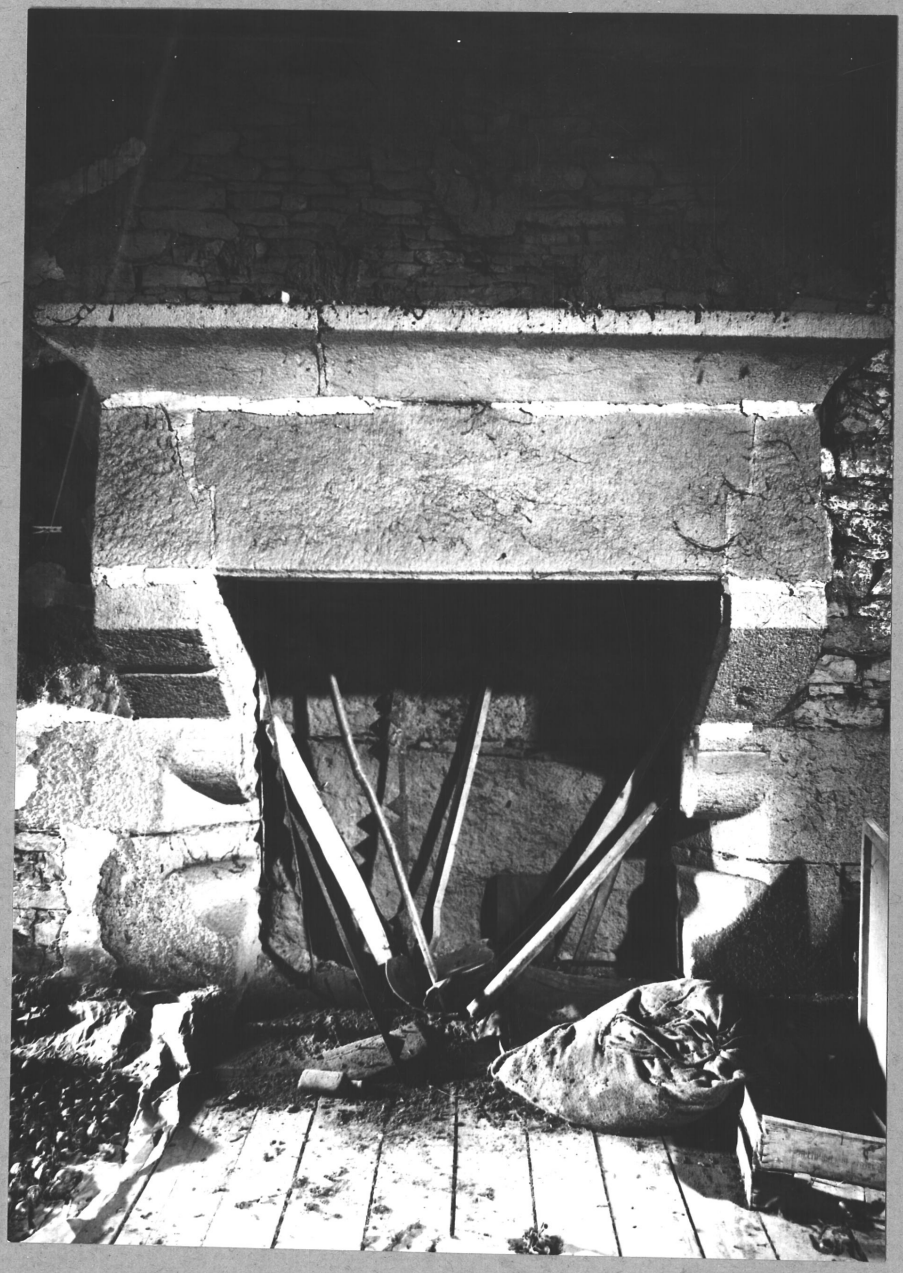

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Escalier

Cliché DAGORN

68.22.I808 V

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Porte de 1'étage

Cliché DAGORN

68.22.I809 V

22 CALLAC KERMABILO
MANOIR 35.0I

COMMUNS 35.03

LOCALISATION : Kermabilo

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année I968 Section G I Parcelle I66

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : .....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : étables, grange.

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le I8.7.I968

Par PAVIS-HERMON Qualité ENQUETEURS

Revu le II- I970

Par J.P. DUCOURET Qualité REDACTEUR

COMMUN OUEST

(Cf. Photo nº 15 , 16).

Bâtiment rectangulaire allongé du Nord au Sud. Toit à double versant.

Intérieur transformé en étable, ce qui n'était pas sa destination première puisqu'on y trouve une cheminée à chaque pignon (Cf. infra)

Extérieur

Face Est

Porte axiale en plein cintre, à deux claveaux, chanfreinée, encastrée de deux fenêtres rectangulaires à linteau monolithe.

La face Ouest, les pignons sont nus et aveugles, mais portent une souche de cheminée.

Appareil

Médiocre appareil où se mêlent des blocs de moyenne dimension de grès, schiste, granit. Encadrements en granit, plus soignés.

Charpente

Quatre paires d'arbalétriers à entrait retroussé.

COMMUN SUD EST

(Cf. Photo nº 17)

Long bâtiment allongé d'Ouest en Est, toit à double versant et charpente modernes.

Dans son axe, un porche le traverse de part en part, divisant le bâtiment en deux : une grange à l'Ouest, une étable à l'Est.

L'intérieur est totalement transformé.

Extérieur

Face Nord

Porte cochère axiale en plein cintre, chanfreinée.

A l'Ouest : une porte en arc brisé, obturée.

A l'Est : une porte et une fenêtre rectangulaires chanfreinées

Face Sud

Porte cochère axiale identique à celle du Nord. Le reste du mur est nu et aveugle.

Pignon Ouest

Porte cochère rectangulaire à linteau de bois qui ne semble pas très ancienne.

Pignon Est

Caché par un appentis moderne qui s'ouvre sur la face Nord par

une porte en arc brisé (réemploi ?).

Appareil

Moyen appareil de grès et de granit parfois taillé, seuls les encadrements sont soignés.

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Bâtiment de communs Ouest -
Face Est -

Cliché DAGORN

68.22.I834 V

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Bâtiment de communs Sud-Est - Face Nord

Cliché DAGORN

68.22.I825 V

CALLAC

KERMABILO
MANOIR 35.01

CHEMINEE 39.06

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : pignon Nord du commun Ouest.

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 18.7.1968

Par PAVIS-HERMON Qualité ENQUETEURS

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

(Cf. Photo nº 16)

Situation dans l'édifice : pignon Nord du commun O

Matériaux : granit

Dimensions :

Longueur : 210 cm

Hauteur : 170 cm.

Cheminée affleurée ; manteau monolithe à crossettes sur consoles biaises. Jambages intégrés au mur avec une large chanfrein amorti d'une griffe à la base d'un quart de rond au sommet.

CALLAC 22

MANOIR DE KERMABILO

Cheminée du bâtiment
de communs Ouest

Cliché DAGORN

68.22.I8I3 V

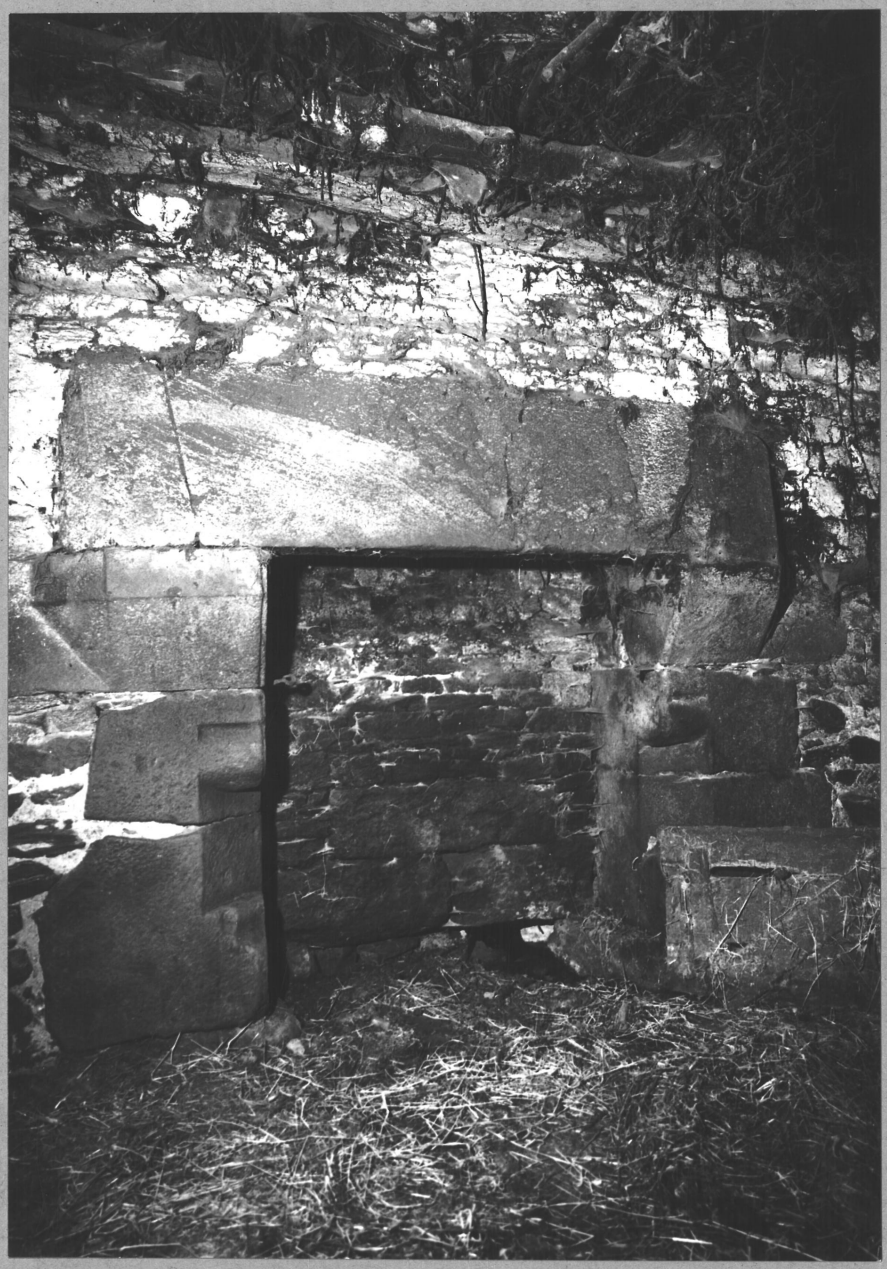

22 CALLAC KERMABILO MANOIR 35.01

CHEMINEE 39.06

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année ..... Section ..... Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : pignon Sud - commun Ouest

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le 18.7.1968

Par PAVIS-HERMON Qualité ENQUETEURS

Revu le .....

Par ..... Qualité .....

Situation dans l'édifice : pignon Sud du commun

Matériaux : granit

Dimensions :

Longueur : 223 cm

Hauteur : 179 cm

Manteau monolithe sur consoles en quart de rond. Jambages intégrés au mur avec chanfrein à ressaut.

L'âtre a disparu.

22 CALLAC KERMABILO
MANOIR 35.01

PUITS 38.09

LOCALISATION : .....

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km .....

Carte E. M. Echelle ..... Feuille ..... Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année ..... Section ..... Parcelle.....

Revisé : année I968 Section GI Parcelle I66

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : .....

PROPRIÉTAIRE : Nom..... Qualité.....

Adresse .....

DESTINATION ACTUELLE : .....

PROTECTION M.-H.

Inscrit le .....

Classé le .....

DOSSIER

Etabli le I8.7.I968

Par PAVIS-HERMON Qualité Enquêteurs

Revu le II- I970

Par J.P. DUCOURET Qualité Rédacteur

De plan circulaire, il est bâti de blocs de granit taillés et arrondis.

Deux piedroits monolithes soutiennent un linteau monolithe.